



COMMUNE DE DAMPIERRE SUR LE DOUBS 25420

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MAI 2023

Tous les membres sont présents sauf Pascal VADAM absent excusé
Secrétaire de séance : Béatrice CHARRIER.

Approbation du compte rendu de la réunion du 22 mars 2023

1. Espace sans tabac

Il nous a été proposé par la ligue contre le cancer de créer des zones « espace sans tabac ». Après concertation, seuls des lieux appartenant au SIVOM (école et stade) sont susceptibles d'être classés en « espace sans tabac ». La commune ne signera pas la convention avec la ligue contre le cancer.

2. Référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance proposée par le centre de gestion

La loi 3DS du 21 février 2022 demande aux communes de désigner avant le 1^{er} juin 2023, un référent déontologue aux élus locaux, chargé d'accompagner les élus face aux divers risques de conflit d'intérêt et autres obligations. Le centre de gestion du Doubs propose une mission d'assistance et de conseil permettant de prendre en charge l'ensemble des démarches afin de faciliter la mise en œuvre des obligations réglementaires. Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'adhérer à cette mission et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le centre de gestion.

3. Location de la salle « La communale »

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après délibération, de fixer les tarifs de location de la salle « La Communale » comme suit à compter du 1^{er} juillet 2023.

Pour les habitants de Berche / Dampierre sur le Doubs

Période	Jour de semaine	Samedi 9h / lundi 9 h	Vendredi 14h30 / lundi 9h Ou veille d'un jour fé- rié au lendemain du jour férié
Du 1 ^{er} mai au 31 octobre	50€	110€	130€
Du 1 ^{er} novembre au 30 avril	60€	130€	150€

Pour les extérieurs

Période	Jour de semaine	Samedi 9h / lundi 9 h	Vendredi 14h30 / lundi 9h Ou veille d'un jour fé- rié au lendemain du jour férié
Du 1 ^{er} mai au 31 octobre	70€	140€	160€
Du 1 ^{er} novembre au 30 avril	80€	160€	180€

Les locations pour les dates ultérieures au 1^{er} juillet 2023 et qui ont déjà été prévues avant la date de conseil municipal se verront facturer le tarif 2022.

4. Compte-rendu des commissions

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Économies d'énergie suite aux coupures nocturnes : 8 200€ / an
- Reste à changer en LED
 - 3 luminaires impasse de la Source
 - 13 luminaires rue de la Libération
 - 7 luminaires Grande Rue
 - 16 luminaires rue du Canal

VOIRIE

- Les travaux de voirie rue des Fleurs, rue du Breuil et rue de la Source sont terminés.
- Monsieur VIAN demande la sécurisation de la rue de l'Église. Mettre un sens unique serait la meilleure solution.
- La sécurisation de la sortie rue des Fleurs est à étudier.
- De nombreuses réclamations pour le dernier ralentisseur rue de la Libération côté Étouvans. Le devis pour l'enlèvement s'élèverait à 8 416€ TTC, le problème va être étudié avec le département.
- À l'entrée de la rue du Carrefour Contact, un caniveau doit être changé. Devis de 5 414€ TTC.
- Travaux suite à l'accident aux feux tricolores : la réparation s'élève à 7 845€ TTC + remplacement du mât accidenté pour 2 700€ TTC. Les experts des assurances des deux véhicules impliqués doivent donner suite.
- La commission voirie va étudier et proposer la suite des remises en état des rues de Dampierre. Des devis sont en cours, des subventions seront demandées.

AUTRES TRAVAUX

- Pose d'un coffret électrique extérieur à la salle « la communale » avec prises pour les besoins des associations : 1597.28€ TTC
- Radiateur à changer à la salle « la communale » : 221.60€
- Contrôle sécurité électrique SOCOTEC : 622.80€
- Chemin forestier : la commune d'Étouvans entrepose du bois après le golf, le chemin forestier doit être remis en état. Une réunion avec Madame le Maire d'Étouvans et le représentant Enedis doit être prévue car les câbles des éoliennes passent sous ces chemins.
- Deux quais de bus ont été installés et financés par PMA devant et en face de l'école.

AFFOUAGE

Inscription pour affouage jusqu'au 8 septembre 2023 en mairie. Le bois sera à couper sur pied (abattage). Les lots seront constitués fin septembre début octobre.

SIVU

Un employé intérimaire est arrivé cette semaine en renfort de l'équipe. La priorité est donnée à la tonte. Une demande pour une deuxième personne en renfort va être faite.

COMMISSION COMMUNICATION

- Les panneaux sont consultés et doivent tenus à jour.
- Le site internet est très bien fréquenté : en 2020 – 1505 consultations et en 2022 – 6216 consultations
- Facebook : 522 abonnés avec 320 publications en 2022
- 6 numéros de « À la une » publiés
- Bulletin municipal en cours de rédaction

Informations et questions diverses

- Faisabilité de pose de caméras sur la commune
La brigade de gendarmerie a été contactée, elle est très favorable à l'installation de ce type de dispositif.
La pose de panneaux indiquant la présence de caméras à un rôle dissuasif.
Les emplacements sont à définir avec les services de la gendarmerie basée sur Besançon.
La commune de Berche dispose de caméras de surveillance, nous prendrons des renseignements concernant le sujet auprès de la mairie.
Nous effectuerons les démarches pour obtenir des devis ainsi qu'une étude de faisabilité.
- Opération « Nettoyage de la commune » : 20 mai 2023 à 10 heures
- Opération « brioches » de l'ADAPEI : 823.45€ ont été récoltés cette année

Fin de séance à 20h43